

**7<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie à Nice**

**Signature de la convention constitutive du  
Groupement d'Intérêt Public**

**Mercredi 25 janvier 2012 à 17 heures 30  
Villa Masséna – Nice**

**Informations Complémentaires**

## **Sommaire :**

**Pourquoi un Groupement d'Intérêt Public (GIP) ?**

**Les Principales Etapes**

**Programmes et moyens**

**Francophonie : les chiffres repères**

## **POURQUOI UN GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) ?**

Cette structure juridique permet d'associer des collectivités publiques et des partenaires privés, elle est adaptée à la gestion de tels événements internationaux en conciliant une nécessaire souplesse de fonctionnement à la garantie de contrôle de l'utilisation des fonds publics.

Ont ainsi été créés le « GIP France-2007 » pour l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby ou le GIP « JEM Normandie 2014 » pour l'organisation des Jeux Equestres Mondiaux.

La durée du Groupement d'Intérêt Public est limitée à la réalisation de son objet et il n'a d'existence légale qu'après signature de tous les membres fondateurs de la convention constitutive et la publication de l'arrêté de création au Journal Officiel.

Une procédure longue donc réalisée sous le contrôle du Ministère du Budget entreprise en 2010 et qui voit sa concrétisation en janvier 2012 avec la signature des membres fondateurs et des membres associés.

Les membres fondateurs du groupement sont :

- l'Etat : Ministère des Sports, Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et de la Vie Associative.
- La ville de Nice ;
- La Métropole Nice Côte d'Azur;
- Le conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur ;
- Le conseil général des Alpes-Maritimes ;
- Le comité national olympique et sportif français (CNOSF).

Les membres associés, désignés « membres permanents au titre I de l'article I-1.1 dans la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) «Comité National des Jeux de la Francophonie Nice- France 2013» :

- La fédération française d'athlétisme
- La fédération française de basket-ball
- La fédération française de football
- La fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées
- La fédération française de lutte
- La fédération française de tennis de table
- La fédération française handisport
- La fédération française de cyclisme
- La fédération française du sport universitaire
- Le comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP)
- La chambre de commerce et d'industrie de la Côte d'Azur
- Le comité régional du tourisme Riviera Côte d'Azur
- L'office de tourisme de Nice
- Le syndicat des hôteliers de Nice Côte d'Azur
- La chambre des métiers et de l'artisanat des Alpes-Maritimes
- La société aéroportuaire Nice Côte d'Azur
- Le centre hospitalier universitaire de Nice

## LES PRINCIPALES ETAPES

**Le 16 décembre 2009** la France, a été désignée par la **Conférence Ministérielle de la Francophonie** pour organiser, après la ville de Beyrouth en 2009, les VIIèmes Jeux de la Francophonie.

**Le 24 juin 2010** le cahier des charges des VIIèmes Jeux de la Francophonie déterminant les prérogatives respectives du **Comité International** des Jeux de la Francophonie (CIJF) et du futur **Comité National** des Jeux de la Francophonie (CNJF) a été adopté par le **Conseil d'Orientation de l'Organisation Internationale de la Francophonie** (OIF).

**Le 14 décembre 2010** Monsieur Christian Estrosi signe ce document au siège de l'OIF en présence du Président Abdou Diouf.

**Le 12 octobre 2011** Mme Maty Diouf, conseillère municipale, subdéléguée à la francophonie, présente devant le Conseil d'orientation du CIJF l'état d'avancement des VIIèmes Jeux de la Francophonie France/Nice 2013

**Dernier trimestre 2011 :** les collectivités territoriales (Ville de Nice, Communauté Urbaine NCA, le Conseil Général, le Conseil Régional) délibèrent et adoptent le projet de convention constitutive **du Groupement d'Intérêt Public** (GIP), support du Comité National des Jeux de la Francophonie qui réunira l'Etat, les collectivités territoriales et des partenaires publics et privé des Jeux de la Francophonie,

**Le 23 novembre 2011** Une Réunion Inter Ministérielle décide de la répartition des apports entre les différents Ministères fondateurs **du Groupement d'Intérêt Public** (GIP)

**Le 25 janvier 2012** Le Maire de Nice signera officiellement la Convention constitutive du GIP.

## **I - Les disciplines au programme des Jeux :**

8 épreuves sportives, 7 concours culturels et 2 activités spécifiques à l'édition 2013.

### **- Les compétitions sportives :**

- Athlétisme
- Basket-ball
- Football
- Handisport,
- Judo
- Lutte libre et lutte africaine
- Tennis de table

En animation : cyclisme sur route

### **- Les concours culturels :**

- Arts de la rue
- Arts plastiques et visuels
- Chanson
- Conte
- Danse de création
- Littérature
- Photographie

### **- Les activités et animations périphériques :**

Les activités de développement spécifiques à l'édition niçoise sont la création numérique et la création écologique. Des animations périphériques aux Jeux viendront compléter l'offre sportive et culturelle, activités placées sous le signe du développement durable.

avec :

**- animation et décoration de la ville aux couleurs de la Francophonie et des Jeux ;**

**- carnaval international 2013** aura pour thème la Francophonie ;

**- animations en milieu scolaire...**

## **II - Les moyens mis en place :**

### **- Les infrastructures et services :**

**Pour répondre à ce cahier des charges la ville a mobilisé :**

**- ses services** (Direction des Sports, Communication),

**- ses partenaires** CROUS, GL EVENTS (Acropolis, Palais des Expositions).

**Acropolis** étant le lieu de l'essentiel des concours culturels dans un dispositif d'implantation de type « *C'est pas Classique !* ». Seule l'épreuve « *chansons francophones* » se déroulera au TNN.

**Le Palais des Expositions** accueillera 4 disciplines (Basket, Tennis, Judo, Escrime)

**Sur l'esplanade Delattre de Tassigny** se dressera le village des partenaires.

**Sur la place Masséna** se tiendra la démonstration de lutte traditionnelle africaine (Forum Médecin) les joutes de Hip Hop, les épreuves de jonglerie (free style) et la déambulation des Arts de la rue (Marionnettes Géantes)

**Les seules structures obligatoirement excentrées** étant le Parc Charles Ehrmann, la salle Leyrit, le stade du Ray.

**La cérémonie d'ouverture est programmée au Grand Stade**

(Le film a été projeté aux experts).

L'ensemble de ce dispositif a été validé par les experts du CIJF et les Délégués Internationaux.

- **Budget et investissement:**

Les Jeux de la Francophonie ne nécessiteront aucune dépense d'investissement supplémentaire. Les équipements sportifs et culturels sont déjà existants et le Nice Olympic Stadium doit être livré en juin 2013...

Le budget étant limité conventionnellement à 10 millions d'euros dont :

- 7 millions de subventions publiques (4 millions l'Etat/3 millions les collectivités locales),
- la participation de partenaires privés est indispensable particulièrement dans les pays de Nord (coût de l'hôtellerie, des transports, du personnel...).
- La recherche de partenariat devrait représenter de façon optimale 3 à 4 millions d'euros elle se conjugue avec un effort particulier sur les partenaires média pour l'édition niçoise.

Il comprend :

- **en dépenses** : les cérémonies, le financement des activités sportives et culturelles, l'hébergement, la restauration, le transport des personnalités, délégations et accompagnateurs, les animations périphériques, la sécurité, la communication événementielle.

- **en recettes**, le budget s'équilibre en tenant compte des produits soit : participation financière de l'Etat, des collectivités territoriales, des partenaires nationaux et internationaux, les droits d'inscription, et la billetterie.

- **Communication:**

Le Groupe France Télévision a accepté d'être le Radio Télédiffuseur Hôte de cet événement. L'édition niçoise ouvrira donc plus largement sur les médias internationaux, la qualité des compétitions sportives doit y contribuer mais également l'accroche avec une cérémonie d'ouverture exceptionnelle.

Une partie important de ce budget sera dédié aux médias télévisuels, production des images, remontée satellitaire, accueil d'équipes de tournages...  
Comme dans tout événement de ce type les dépenses logistiques (hébergement/ restauration/ transports) sont importantes, les compétiteurs étant pris en charge à partir du sol français, ce qui est en amont relevant des pays participants.

- **Les cérémonies d'ouverture et de clôture 1 800 000 euros :**

Les cérémonies d'ouverture et de clôture sont des moments essentiels pour la lisibilité internationale des Jeux, elles sont également le regroupement festif de l'ensemble des participants et la mise en valeur des délégations des Nations francophones.

- **La cérémonie d'ouverture** donne le rythme et la dimension des Jeux,  
- **La cérémonie de clôture** réunit dans un même élan vainqueur et perdant et permet le passage de témoin au prochain pays organisateur. Elles sont la signature des Jeux.

Le Grand Stade devrait être l'écrin de la cérémonie d'ouverture.

## **FRANCOPHONIE : LES CHIFFRES REPÈRES**

### **20 mars 1970 : naissance de la Francophonie intergouvernementale**

#### **La Francophonie :**

- 870 millions d'habitants,
- 200 millions de francophones dans le monde,
- 96,2 millions de francophones en Afrique.

#### **Le français :**

- 9<sup>e</sup> langue la plus parlée sur la planète,
- langue officielle dans 32 Etats membres,
- 3<sup>e</sup> langue de la Toile,
- 2<sup>e</sup> langue maternelle dans l'Union européenne
- 2<sup>e</sup> langue étrangère au sein de l'Union européenne,
- 900 000 professeurs de français dans le monde.

#### **L'Organisation Internationale de la Francophonie :**

- plus du tiers des pays membres de l'Onu,
- 70 Etats et gouvernements,
- les membres de l'OIF ont tous signé la convention sur les droits de l'enfant,

#### **L'Espace francophone :**

- 77 parlements ou organisations interparlementaires francophones,
- 184 villes de 37 pays rassemblées dans L'Association des Maires francophones,
- 19% du commerce mondial des marchandises,
- 60% des francophones ont moins de 30 ans,
- 710 établissements francophones d'enseignement supérieur et de recherche,
- TV5MONDE, diffusée dans près de 200 pays, audience hebdomadaire de 55 millions de téléspectateurs.